

Exploitation sexuelle d'ados : l'étude qui fait froid dans le dos

Des ados faibles, en fugue, des Mena sans logement : ces profils peuvent plus vite se retrouver sexuellement exploités. Une étude sortie ce vendredi dresse des constats alarmants et lance des pistes d'action.

LAURENCE WAUTERS

Les associations ECPAT (1) et Défense des Enfants International ont sorti ce vendredi, avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles, une étude poussée tentant de répondre aux questions qui se posent sur l'exploitation sexuelle des mineurs d'âge en Wallonie et à Bruxelles. La chose est ardue, ce phénomène étant souvent caché ou non répertorié « d'une part à cause de la nature invisible et opaque des pratiques et d'autre part à cause d'un manque de priorisation des autorités à investir des moyens pour mieux les comprendre », relève l'auteur de l'étude. Tous les secteurs (police, justice, secteur médical et institutionnel), épingle-t-elle aussi, « font état d'un cruel manque de systématisation d'encodage de données des cas d'exploitation sexuelle ».

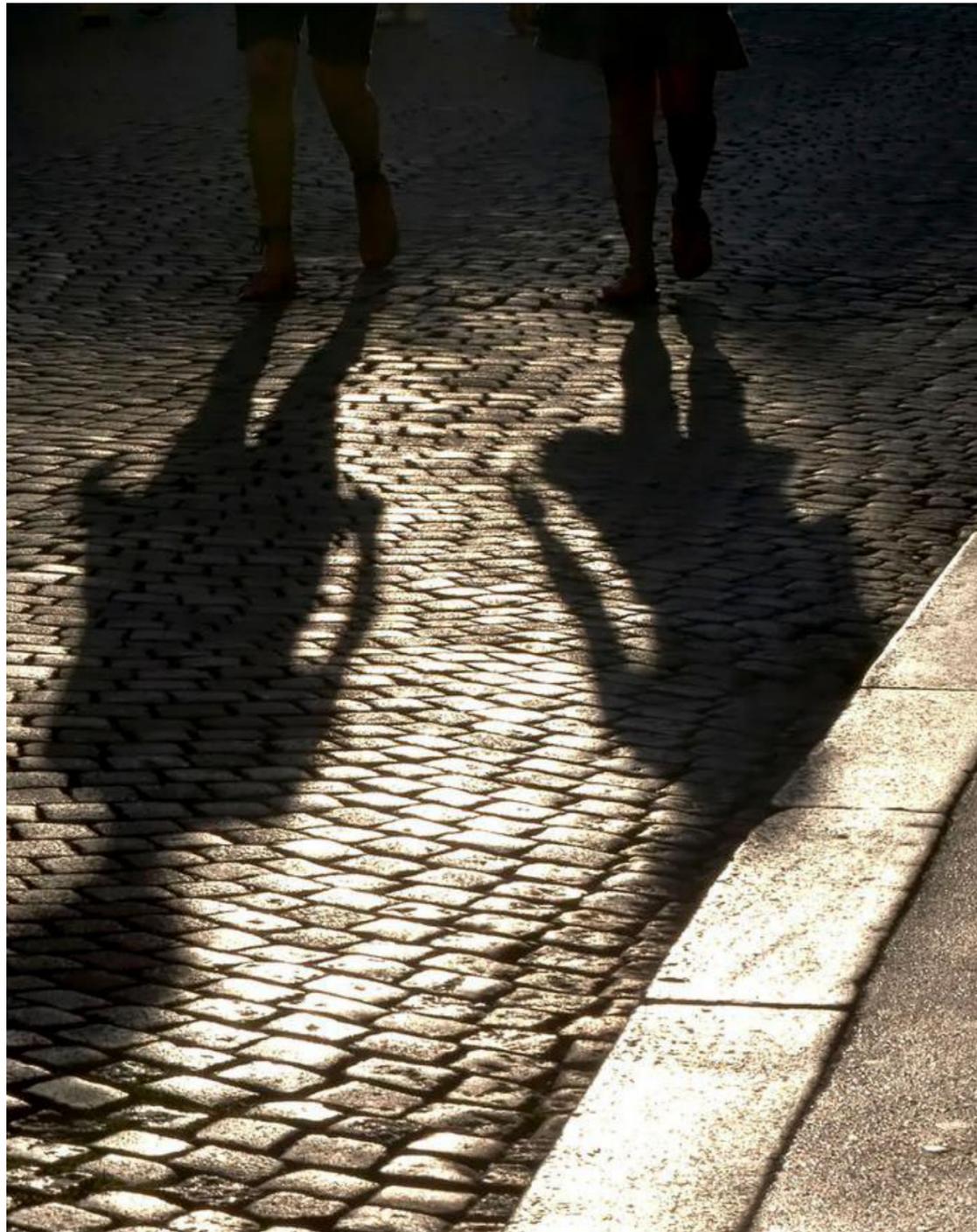
C'est via une compilation des chiffres disponibles et des témoignages d'acteurs sociaux de première ligne (centres psycho-médico-sociaux, de planning familial, de prise en charge des violences sexuelles), que l'étude tente de mesurer de manière quantitative l'ampleur du phénomène. Ainsi par exemple, à Charleroi et à Liège, parmi les 470 dossiers de violences sexuelles, 35 à 40 % concerneraient des mineurs. Les statistiques annuelles des parquets jeunesse indiquent par ailleurs une augmentation du nombre d'affaires de « débauche et exploitation sexuelle » d'enfants (de 1.657 en 2020 à 1.725 en 2021). Mais s'ils sont indicatifs de certaines tendances, ces chiffres ne reprennent pas l'exploitation dans la prostitution, regrette l'étude.

Jeunes migrants très exposés

Autres données exploitées, celles de Fedasil. A cause de la crise de l'accueil, en décembre dernier, environ 260 mineurs étrangers non accompagnés (Mena) vivaient dans la rue, plus exposés aux risques d'exploitation sexuelle. « Selon notre équipe gare du Midi, parmi les Mena qu'on rencontre, il y en a au moins 7 sur 10 qui vivent de l'exploitation sur leur parcours (l'exploitation sexuelle étant la principale) », a témoigné un acteur de terrain. L'étude évoque en outre l'existence de réseaux nigériens, des Balkans, vietnamiens et afghans (ces derniers concernant de jeunes garçons), avec des jeunes amenés directement de leur pays natal en vue d'une exploitation sexuelle.

Les informations récoltées auprès des acteurs de terrain font également froid dans le dos : tous, sans exception, ont affirmé que « la majorité des jeunes filles placées en IPPJ ont, à un moment de leur parcours, eu recours à des pratiques prostitutionnelles ou de sexe transactionnel ». Les fugues des adolescentes belges « sont presque systématiquement liées à des comportements prostitutionnels ou à des pratiques de sexe transactionnel », ont ajouté tous les répondants, et l'ampleur du phénomène aurait explosé avec l'utilisation, par les recruteurs, des réseaux sociaux.

Il est difficile, constate l'étude sortie ce vendredi, d'établir une véritable typologie de l'exploitation sexuelle de mineurs.



La majorité des répondants ont parlé de victimes de plus en plus jeunes, dès 12 ans - une enquête française évoque une moyenne de 15 ans. La méthode du *loverboy* (qui séduit puis exploite) n'est pas la seule : le recrutement est aussi opéré en faisant miroiter aux jeunes filles désœuvrées des gains très importants.

Clan, rap et proxénétisme

En outre, « des jeunes filles placées dans des structures d'hébergement recrutent en interne d'autres victimes afin de répondre à la demande de leur proxénète et potentiellement obtenir de meilleurs traitements, ou de pouvoir accéder au rôle de proxénète elles-mêmes », expose un membre du tissu associatif dans l'étude. On l'a ainsi vu dans plusieurs dossiers judiciaires, notamment ceux liés à des groupes de rap, où les filles qui en amènent d'autres ont un sentiment d'appartenance au « clan ». Il est par ailleurs très difficile de les sortir de ce cercle vicieux. « Il y a un moment où l'embrigadement est tel, qu'elles vont protéger leur proxénète, ne rien dire, voire même brouiller les pistes si on pose des questions », a exposé une association d'accueil de mineurs. « Elles ont l'impression de contrôler, en négociant le tarif par exemple », a confié un autre témoin.

Comment les sortir de là ? En commençant sans doute, déjà, par savoir comment s'y prendre face à ce genre de victime. L'enquête quantitative réalisée en ligne révèle que la majorité des acteurs de première ligne (centres PMS,

plannings familiaux et centres de prises en charge de victimes de violences sexuelles) ne se sentent pas ou peu à l'aise de repérer (66 %) et orienter correctement (77 %) un de ces cas d'exploitation sexuelle ; 64 % ont exprimé rencontrer des difficultés pour aborder ces situations avec un mineur d'âge. Ils se trouveraient aussi face à des problèmes d'hébergement. « Je n'avais pas d'endroit où l'envoyer, le CPVS a fait une prise en charge le temps de la plainte et des examens », a confié un témoin. « L'envoyer en IPPJ, je trouvais que c'était trop violent parce qu'elle venait de subir le plus gros trauma de sa vie. Donc je l'ai placée à l'hôpital dans un service adulte de médecine interne où elle n'a rien reçu comme aide, elle était tapée dans une chambre et dans les 24 heures, elle était dehors... »

Enfin, parce que les solutions passent aussi par l'éducation, l'étude préconise une généralisation, dans l'enseignement et pour les acteurs de terrain, de la formation Evras (éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle), qui « peut susciter un véritable empouvoirement des enseignants pour aborder le sujet de la sexualité avec les jeunes en se sentant légitimes et compétents ».

(1) End child prostitution, child pornography and trafficking of children for sexual purposes.

1.680 mineurs pourraient être exploités en FWB

L'auteur de l'étude a rassemblé tous les chiffres donnés par la société civile sur le nombre de mineurs victimes d'exploitation sexuelle. Ainsi, l'asbl Payoke (Anvers, à l'échelle de la Belgique) a recensé, en 2020, 122 signalements de victimes mineures d'exploitation sexuelle. A l'Espace P, en 2021, 10 % des travailleuses du sexe avaient moins de 25 ans. En 2021-2022, Child Focus a comptabilisé 37 cas liés à l'exploitation sexuelle de mineurs en Flandre, 57 signalements de potentielles victimes mineures d'exploitation sexuelle, 867 signalements de fugues de mineurs, 91 signalements de *sexorsion* et 43 signalements de *grooming* (approche d'un enfant via le web en vue d'obtenir de lui des actes à caractère sexuel). En Wallonie, l'association Esperanto a accueilli cinq victimes mineures d'exploitation sexuelle, tandis que l'asbl Pag-asa (aide aux victimes de traite des êtres humains) a relevé 33 signalements (11 garçons et 22 filles) de victimes mineures d'exploitation sexuelle. En France, une étude sur l'exploitation des mineurs a été menée sur 1.315 ados suivis par l'aide sociale : 4,7 % (73 % de filles) ont affirmé être en situation d'exploitation sexuelle avérée. Selon ces calculs, 15.000 mineurs seraient victimes de ces faits au sein de l'aide sociale outre-Québécois et si ces chiffres sont extrapolés à l'échelle de la FWB, on retrouverait 1.680 cas rien que pour les institutions d'aide à la jeunesse.

L.W.S

La majorité des jeunes filles placées en IPPJ ont eu recours à des pratiques prostitutionnelles ou de sexe transactionnel

Extrait de l'étude

”